



Municipalité de Chelsea

100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1
Téléphone : 819 827-1124 | Télécopieur : 819 827-2672
www.chelsea.ca

Compte rendu de la rencontre du Comité ad hoc sur la faisabilité d'un parc linéaire à Chelsea, tenue le 9 juillet 2015 au sous-sol de la bibliothèque du 100 chemin Old Chelsea

Présences: Yves Béthencourt, Marie Danielle Michaud, Paola Zurro, Michel Hébert

Absences: Simon Joubarne, Michel Gravel, Alain Piché

1- Approbation de l'ordre du jour

Adopté avec les modifications suggérées:

- ajouter les items récurrents:
- 1- adoption de l'ordre du jour, et
- 2- adoption des minutes de la dernière rencontre du comité.

2- Approbation des minutes de la réunion du 27 mai 2015

Approuvées avec la modification au point 6 afin de mentionner que le délai est trop court au PIC 150 pour s'y conformer.

3- Suivis de la réunion du 27 mai 2015

Item 4:

Selon la direction générale de la municipalité Sentiers Chelsea Trails (SCT) doit demander à la compagnie de chemin de fer de l'Outaouais (CCFO) le document désiré. Discussion sur la validité du comité ad hoc d'obtenir les documents dont il juge nécessaires sans faire intervenir un organisme communautaire (SCT).

Action Yves Béthencourt doit discuter avec le directeur général de la municipalité. Il est également suggéré que Michel Gravel discute de la question avec le directeur général.

Item 5 :

Action Marie Danielle Michaud doit vérifier avec le service d'urbanisme pour s'assurer que les travaux préliminaires du corridor peuvent procéder avant la révision du plan d'urbanisme de la municipalité en 2017 et quelles informations doivent être fournies pour le permis.

Item 6:

Après discussion sur les possibilités de financement gouvernemental, il y a consensus d'attendre nos recommandations avant de cibler des programmes; attendre aussi une étude sur les coûts de faisabilité.

Action Marie Danielle Michaud et Paola Zurro compileront une liste de programmes possibles; SCT fera de même pour les subventions qui s'adressent aux groupes communautaires.

4- Processus de transmission des documents et le suivi des engagements et des échéanciers

Le processus de transmission des documents a été discuté précédemment à l'item 3.

Le suivi des engagements et des échéanciers : après une brève discussion il a été décidé d'établir un plan de travail afin de respecter l'échéance de la remise de notre rapport au Conseil municipal pour la réunion de novembre 2015.

Le plan de travail à rebours approuvé:

- Rapport final déposé au conseil en novembre;
- Plan préliminaire approuvé par le comité octobre;
- Demande d'estimation des coûts en début septembre;
- Rédaction de l'ébauche du rapport préliminaire en septembre;
- Recherche d'information durant juillet et août.

Les membres ont aussi discuté d'une possible consultation publique en 2016 si un changement de zonage est requis ce qui serait présenté publiquement que lors de la révision du plan d'urbanisme de la municipalité en 2017. Cette discussion devra se poursuivre lors des prochaines réunions du comité.

5- Participation de M. Louis Carpentier, directeur Route verte Vélo Québec

Les membres aimeraient bien rencontrer M. Carpentier qui pourrait certainement éclairer le travail du comité.

Action Michel Gravel, président du comité, fera parvenir une invitation à M. Carpentier de participer à notre prochaine réunion.

6- Prochaine réunion

Nous avons discuté de tenir les rencontres durant la journée ce qui faciliterait possiblement la participation. Le 5 août à 15h00 est la suggestion qui sera partagée avec les membres.